



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Bilan de mi-mandat 2020-2026

ÉDITO DU PRÉSIDENT



Pierre Desliens, Président de la Communauté de communes Thelloise

Mes chers collègues Maires, Conseillers communautaires et Conseillers municipaux, Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, nous devons transmettre aux maires de chaque commune membre un rapport annuel retraçant l'activité de l'EPCI avant le 30 septembre de l'année suivante.

Ce rapport est présenté ensuite par chaque maire au conseil municipal lors d'une séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires peuvent être invités.

Aussi, mes Vice-Présidents, conseillers communautaires délégués et moi-même avons le plaisir de vous adresser le rapport d'activité de la Communauté de communes Thelloise pour l'année 2022 mais également un bilan de nos actions à mi-mandat.

Ce document, riche d'informations, vous permettra d'appréhender très concrètement le chemin parcouru depuis notre élection en 2020, tout en mettant en lumière les défis à relever dans les années qui viennent.

Le rapport d'activité 2022 vous est présenté par grandes thématiques qui renvoient à nos différentes compétences et zoome sur les perspectives de l'année 2023, déjà bien entamée au moment où ce document paraît.

Il met notamment en exergue un certain nombre de temps forts qui sont venus rythmer une année riche de projets et d'actions.

Cette édition comporte également un bilan synthétique mais néanmoins exhaustif des projets « réalisés – en cours et à venir » de notre Communauté de communes que je vous invite à découvrir à la fin de ce document, à partir de la page 30.

Au-delà des actions, il me paraît important de souligner de nouveau que la volonté de l'exécutif communautaire visant à travailler avec et pour les communes a fait l'objet de traductions concrètes.

Citons notamment la mise en place du Fonds de Développement Communautaire dont le but est d'accompagner financièrement les projets des communes sur les thématiques Santé, Culture, Sport et Sécurité mais également la prise de compétence, par la Communauté, en matière de

VOS ÉLUS



Jean-Jacques DUMORTIER
délégué à l'**ENVIRONNEMENT**
(prévention-gestion et valorisation des déchets)
Maire de Boran-sur-Oise



Marie-France SERRA
déléguée à la **COHERENCE TERRITORIALE**
(schéma de cohérence territoriale, urbanisme, plan climat-air-énergie territorial, logement)
Tère Adjointe à Chambly



Olivier DOUCHET
délégué aux **FINANCES**
(finances, prospective, évaluation)
Adjoint à Saint-Sulpice



Caroline BILL
déléguée à l'**ACTION SOCIALE COMMUNAUTAIRE**
(relais petite enfance, haltes garderies itinérantes, accessibilité des services au public)
Adjointe à Neuilly-en-Thelle

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS
au **PROJET DE TERRITOIRE** et aux **SOLIDARITES TERRITORIALES**



Benoît BIBERON
Maire de Noailles

coordination de groupements de commandes pour faciliter les achats des communes et réduire les coûts.

Le recours systématique aux commissions de travail afin de préparer les conseils communautaires, les réunions régulières de la Conférence des Maires, ainsi que la mise en place de comités de pilotage sur tous les grands sujets, sont autant d'exemples de notre volonté de concertation et de transparence et nous poursuivrons, en ce sens.

Soyez également assurés de notre volonté de continuer à accompagner les petites communes en apportant de l'ingénierie.

Les années à venir nous mettent au défi de poursuivre le développement de notre territoire. Nos différents outils de planification (PCAET, PLH, SCoT) seront approuvés prochainement, permettant d'envisager un développement raisonné, qualitatif et durable de ce dernier.

Notre territoire doit également être capable d'accueillir ses nouveaux habitants et de leur proposer des services de qualité tout en préservant son caractère rural. C'est pourquoi, les objectifs fixés dans le SCoT et le PLH, s'agissant des évolutions démographiques et de la production de logements seront mesurées.

L'urgence climatique nous a amenés à intégrer le développement durable dans notre Projet de Territoire, comme thématique transversale. De ce fait, elle irrigue l'ensemble de nos actions.

Je suis particulièrement fier du travail accompli et je souhaiterais remercier sincèrement les membres du Bureau communal pour leur implication quotidienne et efficace dans des dossiers parfois complexes.

Merci également aux équipes administratives et techniques de notre intercommunalité dont le dynamisme n'est plus à prouver, qui savent être force de proposition et aller chercher les nécessaires subventions pour réaliser nos projets.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bilan 2022 et de notre bilan de mi-mandat.

« *Toujours à vos côtés* »
Pierre DESLIENS

Sommaire

4-5	Temps forts de l'année 2022
6-7	Fiche d'identité du territoire
8-9	Au service de la collectivité
10-11	Finances et ressources
12-13	Assainissement et Gemapi
14-15	Prévention, gestion et valorisation des déchets
16-17	Transition énergétique et écologique, cohérence territoriale
18	Urbanisme
19	Tourisme et attractivité
20-21	Développement économique et attractivité
22-23	Une intercommunalité en mouvement
24-25	Haltes garderies itinérantes et Relais petite enfance
26-27	Espaces verts et équipements communautaires
28-29	Information et communication : la technologie et les outils au service de tous
30-31	Rencontre avec... la Directrice générale des services et le Directeur général adjoint
32-35	Bilan de mi-mandat synthétique

Communauté de communes Thelloise

7 avenue de l'Europe · 60530 Neuilly-en-Thelle · Tél. 03.44.26.99.50 · Fax. 03.44.26.99.77

Dépôt légal : Rapport d'activités Thelloise 2022 Directeur de la publication : Pierre Desliens, Président

Directeur de la rédaction : Sandra Ryckewaert, DGS

Réalisation & conception : Pierre-Edouard Charpentier - Matthieu Charbonnier

500 exemplaires : Imprimerie SMI - Cet exemplaire ne peut être vendu.



Alain DUCLERCQ

délégué aux MOBILITES

(infrastructures,
transport à la demande,
chemins de randonnée)

Maire du Mesnil-en-Thelle



Marc VIRION

délégué aux EQUIPEMENTS

D'INTERET COMMUNAUTAIRE

(gymnases, piscine AQUATHELLE,
parkings communautaires,
aire d'accueil des gens du voyage,
terrains familiaux locatifs)

Adjoint à Chambly



Alain DEVOOGHT

délégué à la RESSOURCE EN EAU

(assainissement, GEMAPI)

Adjoint à Noailles



Thérèse-Marie DESCATOIRE

déléguée à l'ATTRACTIVITE

TERRITORIALE

(développement économique
et touristique, emploi)

Maire de Dieudonné



David LAZARUS

Maire de Chambly

TEMPS FORTS

2022

16 mars

Signature du partenariat
sur le tri du verre
avec la Ligue
contre le cancer



4&6 mai

Ateliers informatiques :
Semaine de sensibilisation
aux arnaques
à destination des séniors



1er janvier 2022

Entrée de la commune
d'Ansacq au sein de la CC Thelloise

6 octobre

Inauguration
de la ligne urbaine
du Pass Thelle Bus
à Chambly



20 octobre

Conférence des Maires
et présentation du
Projet de Territoire



13 septembre

Inauguration d'un nouveau
site dédié à la petite Enfance
à Puisseux-le-Hauberger



12 mai
Visite de pépites
du territoire
avec le Sénateur
Jérôme Bascher

⋮



Juillet-août
Première phase
de l'installation
des nouveaux
panneaux
d'entrée de territoire

⋮



⋮

28 juin
Rendez-vous de l'entreprise
« aides à la transition
écologique et économies d'énergie »

Du 17 au 29 novembre
Participation
à la Semaine Européenne
de Réduction
des Déchets

⋮



20 janvier 2023
Première cérémonie
des vœux aux entreprises
et partenaires
du territoire

⋮



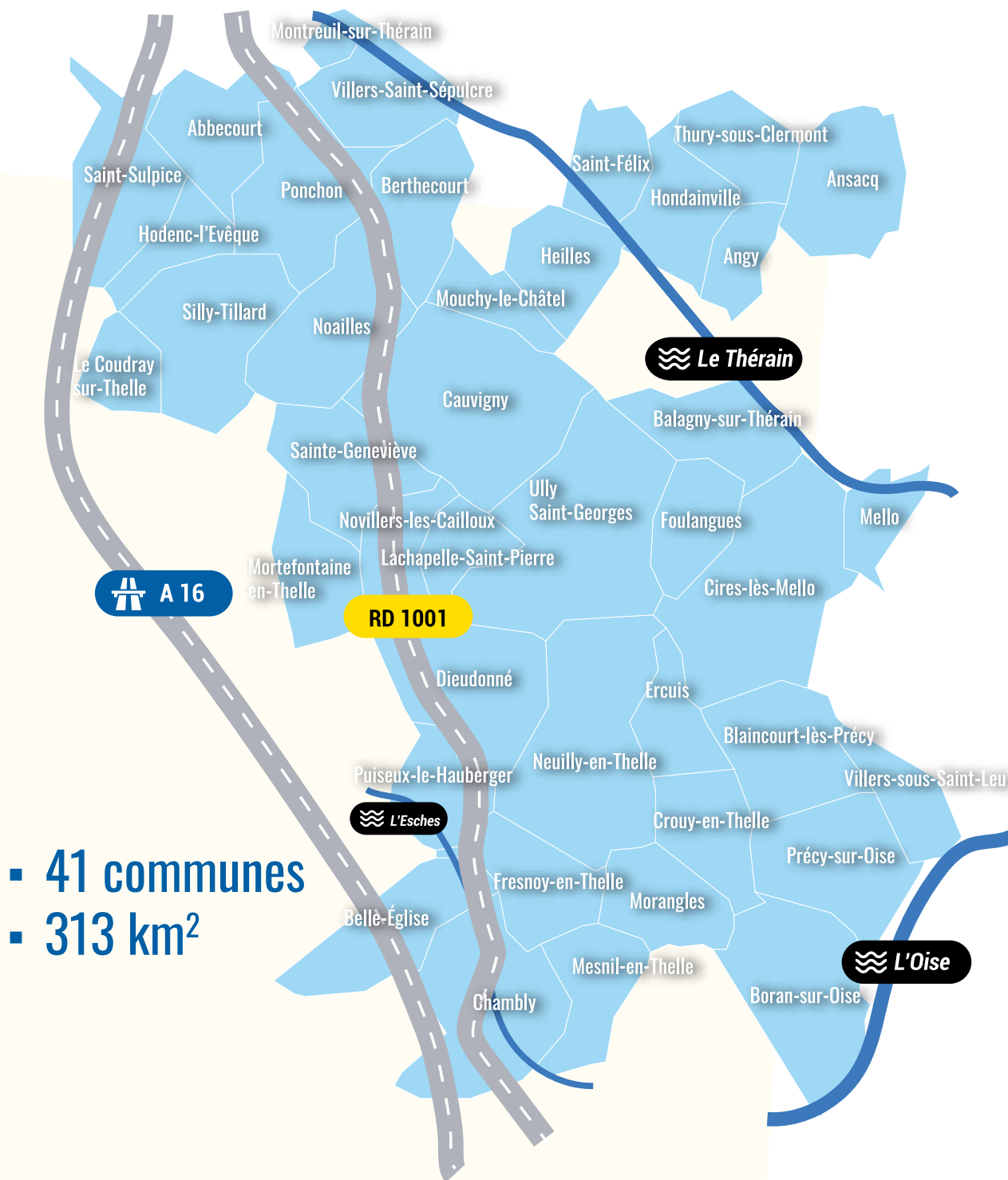
⋮

7 décembre
Le Conseil communautaire
acte la baisse du prix de l'eau
dans plus de 20 communes
du territoire

2023

PRÉSENTATION

FICHE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE





Population

62 466 habitants



Habitat

26 286 logements



Économie

4832 établissements
dont 4700 entreprises
30 zones d'activités - 12 600 emplois



Services

53 écoles & 4 collèges
9 Haltes-Garderies (ou multi-accueil)
1 Relais Petite Enfance
1 Aire d'Accueil des gens du voyage
1 Centre aquatique communautaire
2 gymnases communautaires
1 école de musique...

Accessibilité

RD1001
Autoroute A16
9 gares et 3 lignes ferroviaires
3 aires de covoiturage
12 bornes de recharge pour véhicules électriques
Transport à la demande : **Pass Thelle Bus**



Compétences de l'intercommunalité

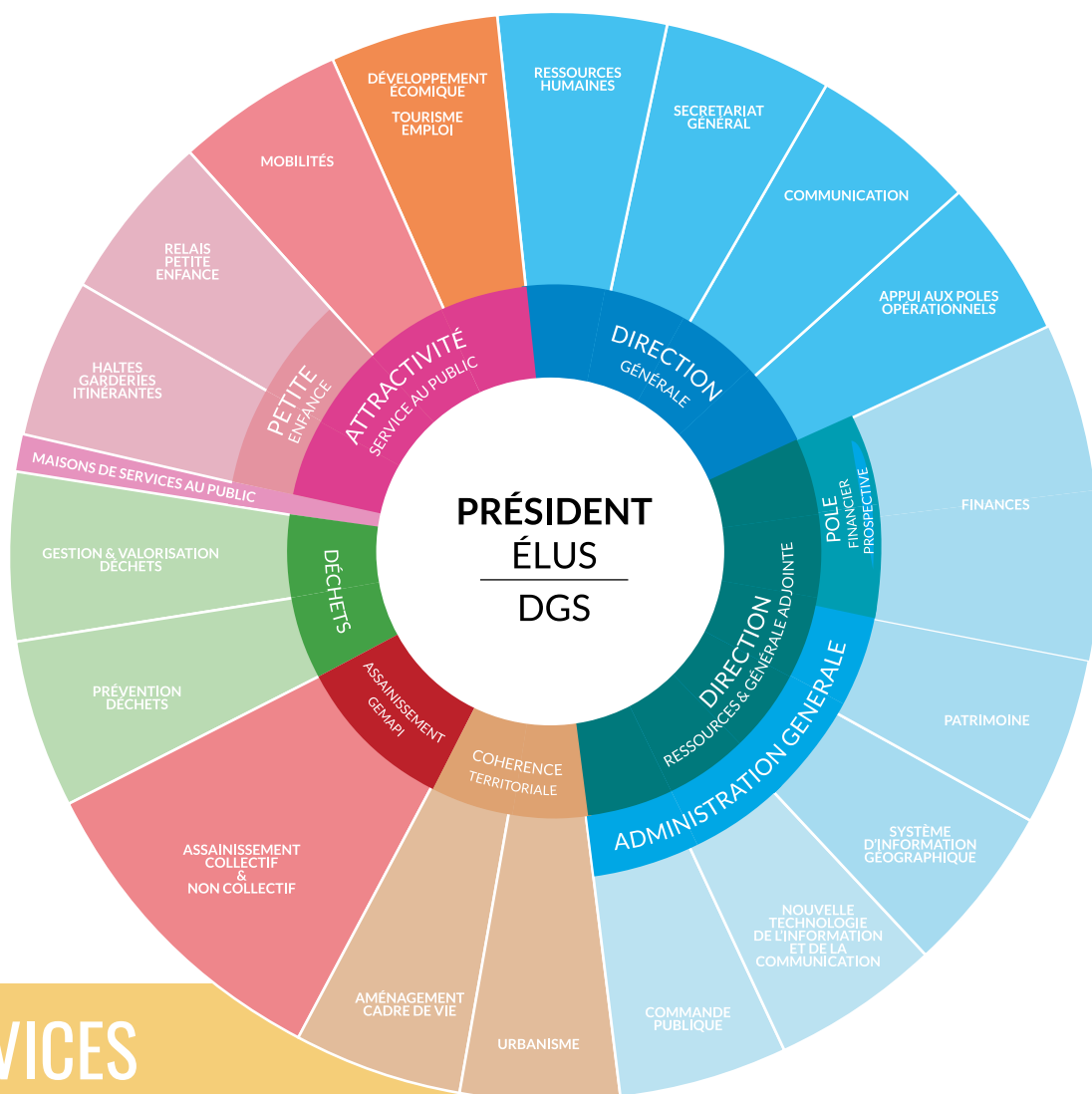
Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Actions de développement économique ; création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités, promotion du tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Assainissement des eaux usées

Compétences supplémentaires :

- Transports
- Étude, programmation et promotion de tout sujet de dimension intercommunale
- Secours et lutte contre l'incendie
- Aménagement numérique - Très Haut Débit
- Instructions des autorisations d'urbanisme et assistance aux communes
- Élaboration, mise en œuvre et gestion d'un système d'information géographique (SIG)
- Protection et mise en œuvre de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Voiries et infrastructures d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Équipements sportifs d'intérêt communautaire
- Création et gestion des maisons de services publics

AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ



SERVICES SUPPORTS

■ Direction Générale - 2 agents

- 1 Directrice Générale des Services
- 1 Directeur Général Adjoint Ressources

2022 - La CCT en chiffres



54 agents (↗12,5%)

70% de femmes et 30% d'hommes au 31 décembre 2022

pour 75% de femmes et 25% d'hommes en 2021

dont **32 agents de la filière administrative** (27 femmes et 6 hommes),

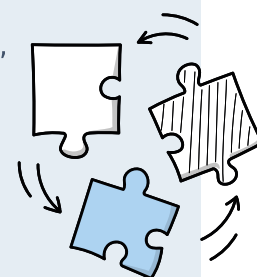
11 agents de la filière technique (3 femmes et 8 hommes)

et **11 agents de la filière médico-sociale** (10 femmes et 1 homme)

20 agents de catégorie A, 12 catégorie B, 22 catégorie C

201 jours consacrés à la formation en 2022

(↗Nombre de jours multiplié par 4 depuis 2021)



« Pour être efficace à l'extérieur,
il faut des compétences
et de l'organisation en interne »

Pierre Desliens,
Président de la CC Thelloise



■ Ressources Humaines - 2 agents

Missions du service des ressources humaines

- Mise en œuvre de la politique de gestion des ressources humaines
- Gestion administrative et statutaire du personnel (carrières, paie, absences, temps de travail...)
- Élaboration et mise en œuvre des processus de recrutement formation, santé au travail, protection sociale, conditions de travail...
- Pilotage et animation du dialogue social et des instances représentatives
- Entretien des relations et négociations avec les partenaires sociaux

Réalisations

- Mise en place du télétravail au 1^{er} septembre 2022
- Mise en application du complément indemnitaire annuel au 1^{er} décembre 2022
- Élaboration en transversalité de la charte numérique
- Élection des représentants du personnel au Comité Social Territorial

Dépenses – charges de personnel
2,64 M € (↗ 10,15%)



■ Secrétariat Général - 2 agents

Accueils physique et téléphonique – 11 790 appels (↗ 0,91%)

Actes administratifs

147 délibérations (↘ 22,63%) et 110 décisions (↗ 50,68%)

Organisation d'instances

5 Conseils communautaires (↘ 28,57%), 18 commissions (↗ 5,88%)

et 5 bureaux communautaires (↘ 28,57%)

5067 Courriers entrants (↘ 9,27%)

+ Gestion des salles, des fournitures administratives et participation à la préparation d'événements...

Budget de fonctionnement : 107 k €

■ Appui aux pôles opérationnels - 1 agent

Poste transversal en lien avec la direction générale

Gestion des dossiers liés à la fusion, aux prises ou aux restitutions de compétence(s), aux modifications de périmètre.

Préparation du rapport quinquennal sur l'évolution du montant des attributions de compensation.

Foncier

Acquisitions, cessions de parcelles en zone d'activité économique, échanges, transferts, servitudes (Fresnoy-en-Thelle, Chambly...)

Classement ou déclasserment des biens en domaine public

Préparation de la conférence des maires sur la thématique des flux financiers

En lien avec le service financier

Fonds de développement communautaire (252 k € en 2022)

Mise à jour de l'actif de la CC Thelloise

Préparation et dépôt des dossiers de demande de subvention

Modification de la définition de l'intérêt communautaire de la compétence voirie – entrées et sorties de voies – évaluation des transferts de charges

Perspectives

- Mise en place au 1^{er} janvier 2023 de la charte numérique
- Mise en place de formations union sur le territoire : 1 par trimestre
- Réflexion sur la protection sociale complémentaire (santé et prévoyance)
- Élaboration d'un livret d'accueil des agents
- Révision du plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Révision des Lignes Directrices de Gestion



MARCHÉS, FINANCES & COMMANDE PUBLIQUE



La CC Thelloise veille à maîtriser ses dépenses de fonctionnement et à un auto-financement suffisant pour continuer à investir et garantir aux habitants des services de qualité. Ses services travaillent à l'optimisation des dépenses publiques, sous le contrôle d'une direction dédiée qui porte les services Finances, Commande Publique, le patrimoine, le SIG et les nouvelles technologies.

■ Service Finances - 4 agents

MISSIONS

- Élaboration des budgets : budget principal, budgets annexes (assainissement collectif, non collectif, GEMAPI, Transport à la Demande, Zones d'activités)
- Exécution budgétaire (engagement, liquidation, ordonnancement des dépenses et émission des titres de recettes).
- Suivi de l'exécution financière des marchés publics
- Gestion comptable des biens mobiliers et immobiliers
- Suivi de la fiscalité
- Définition et mise en œuvre des orientations financières (prospectives)



■ Exercice 2022 9 budgets

- 2 960 mandats
- 695 bordereaux de mandats
- 1 699 titres
- 239 bordereaux de titres
- 1 133 factures
- 1 600 engagements de dépenses
- 142 engagements de recettes
- 625 bons de commande

■ Évolutions :

- Acquisition d'un logiciel financier adapté aux besoins de suivi des budgets permettant la mise en place de la comptabilité analytique, la dématérialisation de la chaîne comptable (1ère phase), la décentralisation de l'exécution budgétaire (saisie des bons de commande et validation des factures par les services).
- Poursuite de la mise à jour de l'actif.

Le budget principal (compte administratif 2022)

Section de fonctionnement :

Dépenses : **22,38 M €**
Recettes : **26,87 M €**
Soit un résultat positif de **4,49 M €**

Section d'investissement (avec reste à réaliser) :

Dépenses : **3,97 M €**
Recettes : **4,09 M €**
Soit un résultat positif de **122 k €**





■ Marchés & Commande publique - 1 agent

Conseil et accompagnement des services dans la définition de leurs besoins
Sécurisation juridique des procédures d'achat public
Gestion administrative et financière des marchés en lien avec les services
Suivi et contrôle du contrat de concession de la piscine Aquathelle
Contrôle de l'exécution du contrat de gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage (AAGV)
à en lien avec le pôle Cohérence Territoriale
Suivi et gestion des assurances en lien avec les services
Secrétariat et animation des différentes instances consultatives et de décision
Mutualisation des procédures d'achat public avec les communes membres

16 procédures en 2022

(↗3 par rapport à 2021), dont :

7 formalisées

Entretien des espaces verts et balayages des voiries des zones d'activité
Service de transports des accueils de loisirs
Concession Service Public de l'Assainissement
Études Diagnostic système assainissement
Fournitures des bacs pour la collecte des déchets ménagers
Concession d'exploitation et de travaux de la piscine Aquathelle

9 adaptées

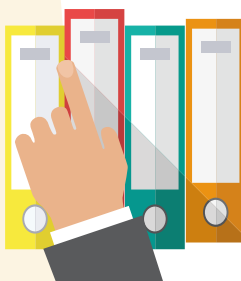
Titres restaurants
Matériels de compostage pour jardin
Élaboration du Plan de Mobilité Simplifié
Solution de téléphonie IP CCT
Prestations de nettoyage des bâtiments de la CC Thelloise
Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement de Précy-sur-Oise
Mission d'assistance au transfert de la compétence eau potable
Travaux pour mise en conformité du branchement à Berthecourt et du système d'assainissement de Saint-Félix

1 jury de concours

Rénovation du siège de la CC Thelloise

■ Aquathelle :

Participation financières annuelle de la CC Thelloise : 438 k €
Compensations financières pour contraintes institutionnelles de service public : 105 k €
Fonds de concours « savoir nager » : 7,5 k €
Honoraires / Frais actes et contentieux : 9,4 k €
Recettes : 504 k €



■ Commissions

5 Commissions d'Appel d'Offres (CAO)

4 Commissions de Délégation de Services Publics (CDSP)

2 Commissions consultations des Services Publics Locaux (CSPL)

■ Aire d'accueil des gens du voyage

AAGV : Gestion : 96,4 k €

Changement de prestataire au 1er juillet 2022 : ACGV

Présence du gestionnaire du lundi au vendredi de 9h à 11h (astreinte en dehors des heures d'ouverture)

Les 15 emplacements ont été occupés en 2022 (sauf période de fermeture annuelle du 22 au 28 août 2022).

Dans ce cadre, la CC Thelloise perçoit une aide forfaitaire par emplacement (ALT 2) d'un montant provisionnel de 41,2 k € en 2022.

Tarification d'un emplacement : 3 €/jour + fluides (+90 € de caution)

40 k € perçus en 2022.

■ Assurances

16,3 k € dont :

- Bâtiment : 2,8 k €

- Flotte automobile : 7,4 k €

- Protection juridique des agents et élus : 4,7 k €

- Responsabilité civile : 1,3 k €

Perspectives —

Réalisation d'un guide de la commande publique
Renouvellement de la concession de service public gestion/exploitation de la piscine Aquathelle (+ extension)

RESSOURCE EN EAU



ASSAINISSEMENT & GEMAPI

La Communauté de communes est compétente en matière d'assainissement ainsi que pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). L'exploitation du service est déléguée à des prestataires, mais la CCT finance et réalise les travaux de réseaux dans les communes, ainsi que ceux sur les stations d'épurations.

Pour mieux comprendre :

Assainissement collectif : Lorsque l'habitation est raccordée à un réseau public d'assainissement, les réseaux de collecte recueillent les eaux usées et les acheminent vers les stations d'épuration.

Assainissement Non Collectif : Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) contrôle les habitations qui ne sont pas raccordées à l'assainissement collectif.

GEMAPI : L'entretien des cours d'eau est une obligation des propriétaires riverains. La CC Thelloise adhère aux syndicats de rivière du Thérain, de l'Esches et de la Thève, qui mènent des études et des travaux d'intérêt général.

PFAC : La Participation Forfaitaire pour l'Assainissement Collectif est une redevance due par les propriétaires dans le cadre d'une construction neuve ou de création de surface devant être raccordée.



Le service en chiffres



6 agents

4 à temps plein : Responsable, secrétaire, superviseuse budget délégation de services publics & marchés, Assistante administrative et suivi foncier. + 1 agent à 60% (Assistant administratif et comptable).

22 000 abonnés environ - **13 stations** d'épuration -

Environ **360 km** de réseaux et 120 postes de relevage - **80 contrôles** réalisés dans le cadre du SPANC

et **101 PFAC** traitées

« La mutualisation a permis des économies d'échelle.

Fin 2022, le prix de l'eau est en baisse pour plus de 20 communes du territoire ! »

Alain Devooght,
vice-président délégué
à la ressource en eau



Harmonisation et baisse des redevances des usagers dans le cadre de la nouvelle Délégation de Service Public

Pour 30 communes concernées, on comptait 18 niveaux de tarifs distincts au début de l'année 2022. Un processus d'harmonisation par écrêtage a été effectué afin d'arriver à un même seuil pour un ensemble de communes.

En fin d'année, le conseil communautaire acte un passage à **7 tarifs différents**, avec un **prix de l'eau en baisse sur plus de 20 communes** du territoire.

Rénovations d'ouvrages

- Travaux de mise aux normes de la station d'épuration de Cauvigny (traitement du phosphore et instrumentations) ;
- Travaux de réhabilitation d'un poste de refoulement à Ercuis.

Traitements complémentaires

- Suite de l'étude pour le traitement des odeurs et du sulfure d'hydrogène sur les postes de refoulement de transfert intercommunal sur l'aire de collecte de la station de Hermes.

Mesures compensatoires

- Fin des travaux de mesures compensatoires (aménagement de zones humides) sur le site de la station de Hermes et des prairies humides sur Berthecourt.

Études

- Diagnostic amont micropolluants des aires de collecte des stations de Mesnil-en-Thelle et Villers-sous-Saint-Leu ;
- Analyses de risque de défaillance des systèmes d'assainissement des aires de collecte des stations de Mesnil-en-Thelle et Villers-sous-Saint-Leu ;
- Dossiers « Loi sur l'Eau » pour les renouvellements d'autorisation de 5 stations d'épuration ;
- Lancement de l'étude sur la mise en place de traitement H2S complémentaires sur différents postes de refoulement du territoire.



Perspectives

- **Raccordement** de la commune de Saint-Félix à la station de Hermes pour un traitement des eaux usées à la station d'épuration.
- **Réhabilitation** des réseaux d'assainissement dans la commune de Précy-sur-Oise.
- **Classes d'eau** : Lancement des classes d'eau à destination des élus et des écoles du territoire : premiers rendez-vous ludiques et pédagogiques au printemps 2023.
- **Prise de compétence eau potable** pour continuer d'harmoniser à la baisse le prix de l'eau dans sa globalité, tout en rénovant les réseaux.

Combien ça coûte ?

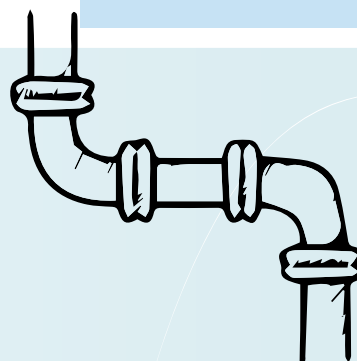


Investissement

Dépenses **3,17 M €** // Recettes **1,15 M €**

Fonctionnement

Dépenses **0,91 M €** // Recettes **4,31 M €** (dont PFAC 0,88 M €)





PRÉVENTION, GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

La Communauté de communes Thelloise doit faire face à une réglementation en constante évolution, avec pour ligne directrice d'accompagner le changement vers un comportement plus responsable, notamment pour permettre la réduction de la quantité de déchets produite sur notre territoire.

Plusieurs actions sont mises en place sur notre territoire afin de permettre aux administrés de réduire cette quantité, comme la vente de composteurs à tarif préférentiel, la subvention pour l'achat d'un broyeur, la mise en place de réunions publiques, les formations compostage et au tri ou encore le tournage de courtes vidéos de sensibilisation sur plusieurs thématiques (gaspillage alimentaire, suremballages...).



4 agents

Combien ça coûte ?

Dépenses Fonctionnement* **7 143 K €**

*dont : Coût de la collecte 3 485 K €
Participation versée au Syndicat Mixte du Département de l'Oise
avec : Coût de traitement des déchets 1 428 K €
Coût de gestion des déchetteries : 1 864 K €
Autres : 366 k €

Recettes de Fonctionnement **4 003 K €** (dont TEOM : 3 725 K€)

Investissement **31 K €**

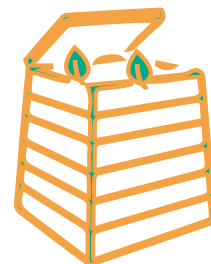
« La gestion des déchets étant l'affaire de tous, nous travaillons en corrélation avec les différents services de la CC Thelloise afin de sensibiliser chaque maillon participant à la vie de notre territoire »

Jean-Jacques Dumortier
vice-président délégué à l'environnement



24 731 tonnes de déchets collectés /an sur le territoire
(↘11,18% par rapport à 2021)

dont 13 601 d'ordures ménagères, 4 111 d'emballages recyclables, 263 d'encombrants et 4 964 de déchets végétaux compostables



Verre – **1532 tonnes collectées en apport volontaire (sur 1793 au total)** – soit **4 597 €** reversés à la Ligue Contre le Cancer dans le cadre de la convention signée en mars 2022

Réunions publiques : **118 personnes sensibilisées** sur les actions du pôle, le tri et la réduction des déchets (compostage/broyeur) et sur les coûts engendrés



Nouveau marché de collecte : SEPUR et MINERIS, avec des véhicules roulant au biocarburant

Composteurs : **377 composteurs vendus** (contre 183 en 2021) et **277 nouveaux foyers équipés**

Subventions pour l'achat de broyeurs : **119 subventions** attribuées, soit **11 944 €**



Stop pub : **2 920 foyers équipés** sur le territoire

Semaine Européenne de Réduction des Déchets : **6 vidéos courtes postées** sur différentes thématiques (compostage, réduction des déchets, réemploi...), cumulant **6 900 vues**

Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés : **Baisse de 48 kg/hab collectés en porte à porte** par rapport à 2021

5 déchetteries sur le territoire



Le geste du mois, publié sur les réseaux pour sensibiliser à la réduction et au tri des déchets

Perspectives

Formations compostage sur l'ensemble du territoire

Vente de composteurs certains week-end

Prolongement de l'opération de **subvention** pour l'achat de broyeurs

Études des solutions permettant de répondre à la loi biodéchets prévoyant que tous les particuliers disposent d'une solution de **tri à la source** de leurs biodéchets

Poursuite des réunions publiques dans les communes sur la thématique des déchets

TEOM perçue par habitant
60,52 €

Coût de collecte et de traitement
110,18 €

Reste à charge pour la CC Thelloise : 45,07%, soit en moyenne 49,89 € par habitant



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & ÉCOLOGIQUE, COHÉRENCE TERRITORIALE

L'intercommunalité intègre la dimension de développement durable de manière transversale dans l'ensemble des compétences qu'elle assure. Le service dédié à la cohérence territoriale travaille ainsi à la mise en place d'outils de planification au service d'une vision stratégique du territoire.



1 agent

Adhésions annuelles de la CC Thelloise :

Adhésion à la Fédération Nationale des SCoT : **620 €**

Adhésion à l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) : **3 300 €**

Adhésion à la SAFER : **4 000 €**

« Nos services s'investissent activement pour favoriser la transition énergétique et écologique. C'est le défi à relever par la collectivité pour l'avenir de notre territoire »

Marie-France Serra, vice-présidente déléguée à la cohérence territoriale



La CC Thelloise élabore et met en œuvre plusieurs outils de planification de manière concomitante, au service d'une vision globale, afin de définir une stratégie cohérente et efficiente du territoire. Ces outils se mettent en place et s'évaluent dans la durée, sur plusieurs années, mais voici un point de leur état d'avancée pour l'année 2022 :

Révision du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** et participation aux Conférences régionales des SCoT

Poursuite de l'élaboration du **Plan Climat Air Energie Territorial** et mise en œuvre des premières actions

Élaboration du **Programme Local de l'Habitat** avec la réalisation d'un diagnostic permettant de dresser un état des lieux sur l'offre de logement

Méthanisation : accompagnement des porteurs de projet par rapport au questionnement des communes

Élaboration du Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre de la CC Thelloise

Étude sur la création des Terrains Familiaux Locatifs

Élaboration du rapport annuel de Développement Durable

Collaboration au **Projet de Territoire**. Au cours de l'année 2022, la Communauté de communes a lancé la concertation autour de ce document approuvé au début de l'année 2023. Ce guide politique fait la synthèse de l'ensemble des ambitions de la Thelloise pour la période 2023-2035

Appui au service développement économique pour l'aménagement des Zones d'Activité Économique

Appui au service mobilité / Plan de Mobilité Simplifié - Voies douces et création de barreaux routiers

Permanences d'accompagnement et conseils avec l'ADIL tous les premiers et troisièmes lundis de chaque mois



Perspectives

PCAET

- Réunion publique le 10 janvier 2023
- Arrêt en conseil communautaire du projet de PCAET le 23 mars 2023

Programme Local de l'Habitat

- Atelier sur le programme d'action prévu à l'automne 2023

Création de la Conférence Intercommunale du Logement

- Approbation de la grille de cotation de demande du logement social

Schéma de Cohérence Territoriale

- Débat en conseil communautaire sur le Projet d'Aménagement Stratégique le 23 mars 2023

Poursuite de l'étude sur la création des Terrains Familiaux Locatifs

Recrutement d'une chargée de mission "Transition écologique"





URBANISME

■ Instructions des autorisations d'urbanisme

1356 demandes traitées en 2022
(↙ 16,03 % par rapport à 2021)

dont :

- 113 Certificats d'Urbanisme
- 883 Déclarations Préalables
- 18 Permis de démolir
- 314 Permis de construire
- 28 Permis d'aménager

5 agents  +1 mis à dispo
rattachés au pôle Cohérence territoriale



Adhésion annuelle au CAUE : 1 600 €

■ Déploiement du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

sur 5 communes (Chambly, Cires les Mello, Neuilly en Thelle, Sainte Geneviève, Villers sous saint Leu)
pour 46 dossiers traités.

■ Appui aux communes

Modifications et révisions de PLU/Enquête Publique
Conseil juridique : conformités, procès verbaux...

■ Accompagnement et conseil

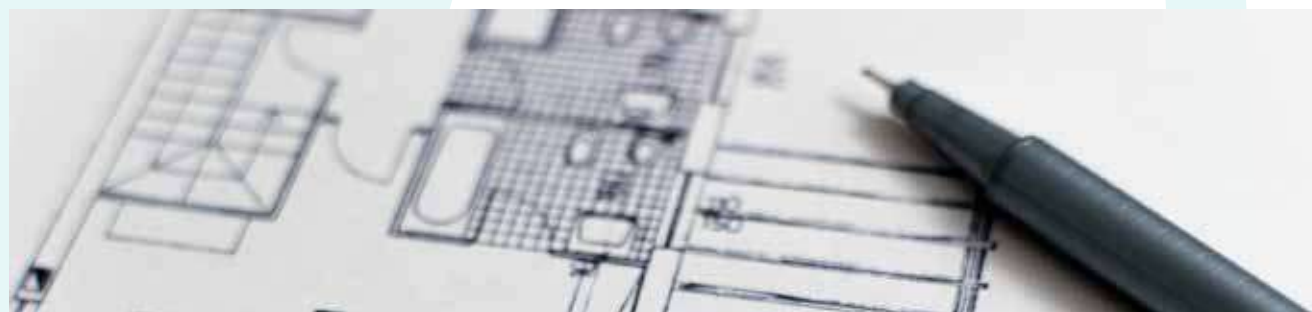
Formations réalisées par les agents :

6 formations de 3 heures organisées entre octobre et décembre 2022 dans les locaux de la CC Thelloise
à destination des élus et des secrétaires de mairies.

Reprises des RDV depuis fin 2022

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Oise (CAUE)

Tous les premiers mercredis de chaque mois : accompagnement des rendez-vous avec les administrés





TOURISME & ATTRACTIVITÉ

Parce que la CCT dispose d'un potentiel touristique indéniable, elle s'attache à en favoriser la promotion et son développement.

En 2022, l'intercommunalité a étoffé l'action de son service :

Recrutement d'une chargée de mission promotion, attractivité économique et tourisme, rattachée au service développement économique.

Élaboration d'une stratégie liée au tourisme, accompagnement des acteurs locaux dans leur développement et la mise en place de **nouveaux partenariats** (Département, Région, Oise Tourisme...).



■ **Appui aux demandes de subventions** des porteurs de projet dans le cadre du développement de l'offre touristique pour accompagner l'implantation de futurs projets sur le territoire.

■ **"Destination France"** La CC Thelloise a été lauréate de cet appel à projets et a obtenu une subvention permettant de bénéficier d'un accompagnement pour réaliser un diagnostic touristique.



Perspectives —

- **Création d'un guide touristique** complet pour mettre en avant le potentiel touristique du territoire
- **Réalisation d'un guide des randonnées** pour favoriser le tourisme vert
- **Accompagnement** accru des porteurs de projets autour des lieux touristiques



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ

La CC Thelloise soutient les 4 700 entreprises existantes et accompagne les nouvelles implantations. Elle conforte également le développement des zones d'activité et accompagne les évolutions de l'agriculture... tout en œuvrant à l'attractivité du territoire, en lien avec les partenaires institutionnels et consulaires.

3 agents 

Les partenariats en chiffres



Chambre du Commerce et de l'Industrie

35 entreprises industrielles accompagnées
(40 en 2021) et 30 entreprises visitées
184 commerçants approchés (67 en 2021)
90 habitants accompagnés pour une création d'entreprise
(101 en 2021)
104 participants aux ateliers au siège de la CCT

Subvention : 21 k €

Plates-Formes d'Initiative Locale

23 entreprises soutenues (22 en 2021)
383 k € prêtés (290 k € en 2021)
2, 57 M d'euros de prêts bancaires levés – effet levier : 6,7 (Un peu plus de 2 millions en 2021 – effet levier : 6,9)

Initiative Oise Sud & Initiative Oise Ouest - Cotisations totales : + de 36 k €



Chambre de Métiers et de l'Artisanat

717 personnes différentes en contact avec la CMA,
dont 309 porteurs de projet et 408 chefs d'entreprise
18 suivis avant création (121 en 2021)
43 suivis post création (77 en 2021)
4 parcours formation (20 en 2021)
21 chartes qualité (16 en 2021)

Subventions : 4,5 k €



« Notre ambition ?

Favoriser un développement économique durable »

Thérèse-Marie Descatoire,
vice-présidente déléguée à l'attractivité territoriale



Missions

Accompagner le développement des entreprises du territoire et soutenir les porteurs de projet

Animer une bourse aux locaux et terrains

Piloter l'attractivité des zones d'activité via le suivi de l'entretien (voirie, espaces verts, éclairage publique) > Plus de 30 zones sur le territoire.

Promouvoir le territoire : valorisation des acteurs économiques locaux, participation à des événements extraterritoriaux, rédaction de contenu valorisant les atouts du territoire...

Guider les projets de futures zones d'activité économique.

Accompagner les missions locales dans un objectif de renforcement des liens avec les acteurs économiques locaux.

2022 en chiffres

3 agents (arrivée d'une chargée de mission promotion, attractivité économique et tourisme)

77 visites d'entreprises réalisées (31 en 2021)

13 événements organisés pour les entreprises et partenaires (9 en 2021)

37 demandes de locaux ou terrains traitées (48 en 2021)



Les Missions Locales

- 489 jeunes accompagnés (596 en 2021) dont 152 nouveaux inscrits (206 en 2021)
- 222 mises en emploi (157 en 2021)

Maison de l'Emploi et de la Formation du Sud-Ouest de l'Oise
Mission Locale du Clermontois, du Liencourtois et de la Vallée du Thérain
Mission Locale de la Vallée de l'Oise

Cotisations totales : **99,55 k €**

Perspectives

Renouvellement de la signalétique dans les zones d'activité.
1^{er} accueil des porteurs de projet pour la création d'entreprise.

Une année bien remplie

Février : Fin des travaux d'aménagement de l'Impasse de la Croix de Guerre (ZAE de Neuilly-en-Thelle) et vente du premier lot

10 mars, 28 juin et 29 novembre :

Rendez-vous de l'entreprise

22 mars : Soirée avec le réseau Initiative - mise en valeur des entrepreneurs financés et signature d'une convention de partenariat

12 mai : Visite/découverte du territoire avec le sénateur Bascher - mise en avant des pépites économiques et touristiques du territoire

Août : Importants travaux de réhabilitation de voiries : ZAE des Portes de l'Oise à Chambly, de Noailles et de Novillers-Sainte-Geneviève

22 septembre, 24 octobre et 8 novembre : Rencontres de sensibilisation au numérique

21, 23 et 28 novembre, 5 décembre : Ateliers experts *développement numérique*

10 octobre : Atelier Transmission en partenariat avec la CCI Oise

22 novembre : Remise de chartes qualité avec la CMA Hauts-de-France



UNE INTERCOMMUNALITÉ EN MOUVEMENT

Le service & ses missions :

1 agent 

■ INFRASTRUCTURES

Accord cadre entretien et revêtement de la voirie

Coordination du groupement de commandes avec les communes (travaux communaux)
Vérification et réalisation d'un entretien régulier sur les voies d'intérêt communautaire, les Zones d'Activité et les parkings communautaires.

Création de voirie

Mission de suivi de réalisation d'études préalables pour le projet de liaison entre la RD1001 et la RD137 à Noailles.

■ MOBILITES

Transport collectif à la demande et régulier

Gestion opérationnelle du Pass Thelle Bus et suivi du contrat sur le territoire

■ UN PLAN DE DÉPLACEMENT POUR SIMPLIFIER LES MOBILITÉS

La CC Thelloise a lancé en août 2022 l'élaboration de son Plan de Mobilité Simplifié, visant à définir la politique de mobilités, à se doter d'une stratégie adaptée aux besoins du territoire.

La phase 1 a consisté en la réalisation du diagnostic et la présentation des enjeux. Suivront ensuite l'élaboration de scénarii et la recherche de solutions techniques pour enfin proposer un plan d'actions sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Voies communautaires

Réalisation d'un Enrobé Coulé à Froid sur la voie communautaire entre Mesnil-en-Thelle et Morangles
34,28 k €

Voie d'Intérêt Communautaire (VIC) Abbecourt/D1001 – purge - 11,84 k €

Entretien VIC (Ponchon-Villers-Saint-Sépulcre, Noailles-Berthecourt, Bonvillers - RD44, Mortefontaine-en-Thelle - RD125, Dieudonne - La Fosse-Saint-Clair, La Fosse-Saint-Clair - Cavillon, Belle-Église - RD1001) - purges et accotements : 40,96 k €



■ PASS THELLE BUS

Mise en service de la nouvelle ligne urbaine à Chambly en octobre 2022. Ligne en activité entre 9 h et 18 h comprenant 11 arrêts (1 h/trajet)

Ligne interurbaine Ercuis-Persan complétée avec deux trajets supplémentaires (un trajet aller à 7h36 au départ d'Ercuis et trajet retour à 19h45 au départ de la gare de Persan)

Nombre de kilomètres parcourus : 330 717 km (↗32%)

Nombre de voyageurs : 24 381 (↗83,73%)

84 % Transport à la demande
15% ligne 1 Ercuis-Persan
1% Ligne 2 Urbain Chambly
> mise en service à l'automne

Communes les plus fréquentées

Chambly 30%
Neuilly-en-Thelle 17%,
Sainte-Geneviève 11%

Dépenses : 830 k€ (HT) (↘3,49%)

Recettes billettiques : 41,43 k € (HT) (↗63%)

Forfait mobilité : 1 022 k€ versé par les entreprises (↘0,68%)



« Notre objectif est de repenser la mobilité pour répondre aux besoins de déplacement des personnes et des marchandises, sans perdre de vue les questions environnementales et liées au climat »

Alain Duclercq,
vice-président délégué aux mobilités



Trois véhicules supplémentaires de 9 places (8 places voyageurs et 1 place conducteur) complètent le parc existant composé de 6 véhicules.

Modification du délai d'annulation tardive pour les usagers - En cas d'annulation auprès de la centrale de réservation Oise Mobilité, le client peut annuler son trajet jusqu'à 1 heure avant (et non plus 2 heures avant).



■ VOIES DOUCES

Puiseux-le-Hauberger - Bornel - étude en 2022

Réaliser des travaux de rénovation de la voirie et d'aménagement d'un cheminement piéton entre Puiseux-le-Hauberger et Bornel (rue de Bornel) sur deux territoires intercommunaux la CC Thelloise et la CC des Sablons.

Apporter une meilleure desserte aux administrés et notamment des jeunes vers Bornel et le collège, pour ainsi sécuriser leurs déplacements à pied et à vélo.



Perspectives —

Implantation de poteaux d'arrêt sur la ligne Urbaine de Chambly et marquage au sol

Poursuite de l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié – finalisation au 4^{ème} trimestre 2023

Projet de liaison entre Ercuis - Neuilly-en-Thelle et Sainte-Geneviève – Laboissière-en-Thelle
Réalisation d'une liaison entre Puiseux-le-Hauberger et Bornel

Travaux de voirie sur les zones d'activité économique : 662 k € budgétés en 2023, (↗66,7%)

Voiries des Zones d'Activité

Chambly - Portes de l'Oise

Revêtement de voirie en enrobé rue Isaac Newton, marquage au sol et sécurisation barrière de ville
141,22 k €

En ville

Noailles

Intersection de rues en enrobé 55,83 k €

Ste-Geneviève et Novillers-les-Cailloux, entrée RD1001 + marquage au sol 126,19 k €

Chambly

Marquage du stationnement au parking communautaire de la gare 10,31 k €

Entretien de voirie sur les ZA du sud du territoire

Remplacement de bordures, purges de voirie, réfection mur de soutènement, création d'un avaloir, curage de noue, reprise d'accotement - 27,96 k €

Entretien de voirie sur les ZA du nord du territoire

Curage de bassin et de noue, reprise en grave, dépose et repose de bordures, pontage de fissures 36,11 k €

PETITE ENFANCE



HALTES GARDERIES ITINÉRANTES RELAIS PETITE ENFANCE

12 agents 

2022 En chiffres

■ RPE

388 Assistantes maternelles (↘4,9%)

Ce nombre est en constante diminution (départ en retraite, déménagements et non renouvellement d'agrément)

73 activités collectives à destination des professionnelles et des enfants (↗19,6%) auprès de 12 communes d'accueil

376 participations d'assistantes maternelles aux activités (↗52%)

748 participations d'enfants aux activités (↗44,9%)

15 Activités collectives annulées (↘31,8%)

13 Matinées temps d'échanges et professionnalisation AMA (Assistante Maternelle) (↗116%)

6 réunions d'échanges de pratiques professionnelles (mission renforcée à partir de juin 2022), 2 conférences débats, 1 réunion d'information sur la formation continue, 1 action partenariale comprenant 3 ateliers avec la PMI et 1 formation

100 permanences physiques (↗88,6%)

160 permanences téléphoniques (↘15,7%)

23 conférences en distanciel/visioconférence

1213 Appels téléphoniques durant les permanences administratives (dont 458 AMA, 726 parents et 29 partenaires)

■ Les Haltes Garderies

HGI 1 Abbecourt – Neuilly-en-Thelle
(12 places)

Taux de fréquentation : **71,87%** (↗9,51%)

**HGI 2 Puisieux-le-Hauberger
Sainte-Geneviève** (12 places)

Taux de fréquentation : **45,52%** (↘39%)
Cette baisse résulte de la modification de la Halte-Garderie Itinérante en septembre 2022, avec l'ouverture du site de Puisieux-le-Hauberger



« Notre objectif est de proposer aux familles une offre de service de qualité pour la garde des enfants, d'accompagner les professionnel(le)s et de soutenir les élus de notre territoire dans la mise en œuvre de leur projets »

Caroline Bill,
vice-présidente déléguée
à l'action sociale communautaire



■ Le Relais Petite Enfance

Informers les parents sur l'ensemble des modes d'accueil (accès, coût, aide, démarches administratives et juridiques) et les professionnels de l'accueil individuel (sur les conditions d'accès, d'exercice, d'emploi, de formation et de passerelles entre les différents métiers) au moyen de permanences téléphoniques et physiques

Offrir un cadre d'échanges et de rencontres des professionnels de l'accueil, animer un lieu d'échanges et de rencontres pour les parents, les assistantes maternelles et les enfants (atelier d'éveil et de motricité)

Observer les conditions locales de **l'accueil du jeune enfant**

Budget

258 k € (↗47,7%)

Recettes 119 k € (↗28,74%)

■ Fonds de concours

À la suite du Conseil communautaire du 7 décembre 2022 :

Élargissement de l'attribution du fonds de concours aux syndicats intercommunaux gérant des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) à compter du 1^{er} janvier 2023

Maintien du coût horaire et par enfant de 5 € (enfants domiciliés sur le territoire communautaire hors commune d'implantation de la structure)

Budget - 46 k € (↗28,8%)

■ Les Haltes Garderies Itinérantes

Mode de garde destiné à **l'accueil des enfants âgés de 3 mois à 6 ans**

Priorité aux enfants de moins de 4 ans et familles résidant sur le territoire

Places d'accueil en régulier (maximum 2 jours par semaine) ou occasionnel (sur réservation)

Septembre : ouverture d'**un lieu dédié à la petite enfance** sur la commune de Puiseux-le-Hauberger avec modification des lieux d'accueil pour les structures existantes

Budget

HGI 1 (Abbecourt/Neuilly-en-Thelle)

145 k € (↗32%)

Recettes 76 k € (↗62%)

HGI 2

(Puiseux-le-Hauberger/Sainte-Geneviève) :

130 k € (↗98,6%)

Recettes 43 k € (↘19,7%)

■ Transports ALSH

La CC Thelloise prend en charge les transports des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) lors des sorties :

Enveloppe de 400 € par semaine d'ouverture au cours des vacances scolaires (excluant les congés de fin d'année) est allouée aux ALSH maternels et primaires.

Budget - 58,4 k € alloués en 2022 (↗25,5%)

165 demandes de transport pour 24 ALSH bénéficiaires

Perspectives



Mise en place des ateliers à destination des parents/AMA et enfants lors des vacances et samedis matin
RPE en partenariat avec le Conseil départemental de l'Oise : action «des écrans aux jeux il n'y a qu'un pas»

Participation du service à la semaine nationale de la Petite Enfance

Mise en application de l'évolution du fonds de concours à destination des EAJE du territoire communautaire



ESPACES VERTS ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

■ Missions

7 agents 

- Entretien des espaces verts des zones d'activité, parkings et gymnases communautaires
- Entretien des candélabres des zones d'activité
- Surveillance des gymnases
- Accueil des utilisateurs des gymnases (collégiens, associations...)
- Suivi de la mission architecte pour la rénovation et l'extension du siège de la CCT
- Suivi et entretien de la flotte automobile
- Gestion des demandes de travaux/interventions internes
- Préparation des salles de réunions, conseils et des manifestations événementielles
- Suivi des entretiens règlementaires sur les établissements recevant du public...

En chiffres

Entretien des espaces verts par les agents du service 15 sites

- 6 zones d'activité économique (72 passages)
- 2 parkings communautaires (26 passages)
- 6 bassins d'orage (54 passages)
- Siège de la CCT (12 passages)
- Projet réalisé : Mise en place de 6 carrés pour la biodiversité.

Coût : 25 k € (↘22%)

Entretien des espaces verts par des prestataires (avant mise en place du marché) 7 sites

- 5 zones d'activité (60 passages)
- 1 parking (2 passages)
- 1 microstation (4 passages)

Coût : 55,4 k € (+61,7%)

Soit 22 sites pour un budget total de **80,3 k €**
(↗20,6%)

« Notre mission :
entretenir le patrimoine communautaire
et proposer une offre de services de qualité »

Marc Virion,
vice-président délégué
aux équipements
d'intérêt communautaire



Contrats d'entretien

En 2022 un marché d'entretien et de balayage des zones d'activité économique et parkings de la CC Thelloise a été signé :

- Entretien de 7 sites (74 interventions) **59,6 k €**
- Élagage de l'ensemble des arbres des ZAE (253 arbres) **27,4 k €**
- Balayage/nettoyage des ZAE et parkings (4 passages) **9 k €**

Travaux et entretien des bâtiments

Divers travaux d'entretien et de maintenance **113,5 k €**

Autres opérations :

- Remplacement des panneaux d'affichage sportif dans les gymnases.
- Diverses interventions de rénovation du chauffage dans les gymnases.
- Renouvellement de la flotte automobile avec l'acquisition de 2 véhicules électriques pour les services.
- 1^{ère} phase du remplacement des panneaux d'entrée de territoire.



Opérations réalisées en 2022 :

- Modernisation de la vidéosurveillance sur le parking de la gare de Chambly **28 k €**
- Travaux de remise en état du local dédié à la petite enfance de Puisseux-le-Hauberger **30 k €**
- Réhabilitation électrique et modernisation des éclairages des gymnases des collèges de Noailles et de Sainte-Geneviève (passage en LED) **73,3 k €**
- Installation de 3 bornes de recharge pour véhicules électriques au siège de la CCT **39,6 k €**
- Implantation de totems sur les équipements sportifs (Aquathelle et gymnases) **13,7 k €**
- Installation d'une dalle béton au niveau du garage de la CC Thelloise pour les bacs à déchets **3 k €**

Centre aquatique Aquathelle



87 849
entrées visiteurs
504 k €
TTC de recettes
17 710
scolaires
41,8 k €
Travaux de rénovation
2022

Perspectives

Travaux de rénovation des gymnases (réhabilitation électrique, installation de système d'accès et de vidéoprotection).
Lancement d'études pour la rénovation énergétique et l'extension des gymnases.
Travaux de rénovation et d'extension du siège de la Thelloise.
Lancement d'un audit pour la modernisation et la gestion optimisée de l'éclairage public des Zones d'Activité (ZA).
Poursuite du renouvellement de la flotte automobile par des véhicules propres.
Aménagement et mise en valeur des espaces verts (ronds-points, etc...) situés sur les ZA.

Secteurs d'intervention



Siège de la Communauté de Communes

Zones d'activités :
Hondainville : ZA la Croix Blanche,
Sainte-Geneviève : ZAE Petite campagne,
Noailles : ZAE de Noailles
Chambly : ZA les Portes de l'Oise
Chambly : ZA Les Pointes
Novillers-les-Cailloux : ZAE de l'épinette,
Mortefontaine en Thelle – ZAE de la Mare d'Ovillers,

Precy-sur-Oise : ZAE des quais de l'Oise,
Puisseux-le-Hauberger : ZAE la Gobette,
Villers-sous-Saint-Leu : ZAE sous Biscain,
Berthecourt : ZA la Croix blanche,
Ercuis : ZAC de la sente du Moulin.

Autres sites :

Parking du collège de Noailles,
Parking de la gare de Saint-Sulpice,
Parking de la gare de Chambly,
Gymnase de Sainte-Geneviève,
Gymnase de Noailles.



INFORMATION ET COMMUNICATION : LA TECHNOLOGIE ET LES OUTILS AU SERVICE DE TOUS

3 agents



comprenant un agent dont les missions sont réparties entre le service communication et le service des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Réalisations TIC

Réalisation d'un audit RGPD (règlement général sur la protection des données) par l'Association pour le développement et l'information numérique des collectivités (ADICO) et lancement de la démarche de mise en conformité.

Mise en place d'un nouveau système de téléphonie permettant de moderniser l'accueil téléphonique.

Mise en place d'une charte numérique.

Poursuite de la modernisation et de la sécurisation du réseau informatique.

« L'intercommunalité développe son image
et modernise ses équipements.
Un travail essentiel pour favoriser
le sentiment d'appartenance à notre territoire »
Pierre Desliens, Président



■ Service TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)

Assurer la maintenance de premier niveau auprès des agents de la collectivité
Effectuer le lien entre les services de la Thelloise et le prestataire informatique
Accompagner les services dans la mise en œuvre de leurs logiciels et applications
Sécuriser le système d'information dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
Gestion des flottes téléphoniques fixe et mobile
Recensement des besoins en nouvelles prises "Très Haut Débit" et transmission au SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit)
Animation des ateliers numériques seniors
3 demi-journées par semaine – 602 rendez-vous en 2022 (183 en 2021).

■ Service SIG

Gérer et analyser les différentes informations liées à un territoire (renseignements du cadastre, réseaux, etc...)

Ce service mutualisé est accessible par l'ensemble des communes de la Thelloise via un Géoportail (Géocadastre).
146 cartes ou plans réalisés en 2022 à destination des communes du territoire ou des services de la Thelloise (↗11)

■ Communication

Réalisation des supports de communication à destination des habitants et des autres services :

Numériques - reportages, textes et photos sur le site et les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn et Instagram) ...
Imprimés – 4 Thelloise Mag, plaquettes, rapports, flyers et affiches...
Vidéos – rétrospectives, événements ponctuels...
Mise à jour et veille quotidienne du site internet et des réseaux sociaux
Relations avec la presse et insertions publicitaires

■ La télé alerte

Ce système d'information et d'alerte permet de prévenir les habitants en temps réel et à l'échelle d'une commune, d'une rue ou d'un quartier, de la survenance d'événements majeurs : tempêtes, inondations, orages, neige / risques technologiques / accidents de la route. Et de manière générale, tout événement mettant en cause la sécurité des personnes et des biens.

En 2022 : Nombre de communes ayant utilisé le dispositif : 9 (3 en 2021)
Nombre de campagnes lancées : 26 (35 en 2021)

Perspectives —

Remplacement complet du système de téléphonie et d'un nouveau standard (téléphonie IP)
Poursuite de la sécurisation du réseau consécutif à l'audit du système d'information en prenant en compte la protection des données (RGPD) et la sobriété numérique.

Suivi technique dans le cadre du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme en lien avec le service urbanisme (GNAU).

Réalisation d'une plaquette récapitulant l'offre de service en matière de développement économique (livraison en janvier 2023)

Finalisation du support pour le Projet de Territoire 2023-2035 et création de supports en lien avec les différents services : Guide touristique, guide de la commande publique, guide d'accueil de l'agent...

Poursuite de la mise à jour de nos supports d'identification sur l'ensemble du territoire

Nouveaux moyens

Acquisition d'ordinateurs portables pour l'ensemble des agents dans le cadre de la mise en place du télétravail.
Poursuite du déploiement de doubles écrans sur les postes de travail.
Acquisition d'un logiciel plus moderne et performant pour la gestion du budget et de la comptabilité (gestion décentralisée du budget).
Acquisition d'un logiciel pour le service des déchets.

Entretien avec Sandra Ryckewaert & Jérôme Przybylek



Sandra RYCKEWAERT
Directrice Générale des Services

Quels défis ont été relevés depuis le début du mandat ?

SR : Selon moi, on peut distinguer 3 défis principaux :

Tout d'abord l'évolution du positionnement de la CC Thelloise dans notre paysage institutionnel local. Avec l'intégration de nouvelles compétences, on constate que les EPCI deviennent chefs de file dans de nombreux domaines.

Désormais, on fait et on communique sur ce que l'on fait. Les habitants ont donc une vision plus précise des domaines d'intervention.

Le deuxième défi correspond à la structuration administrative de la CC Thelloise et à la mise en place d'une nouvelle façon de travailler, afin de répondre à la feuille de route des élus.

JP : C'est précisément l'objectif de la direction ressources. Nous accompagnons les différents services dans la mise en place et l'application de nouvelles procédures. Il a fallu réunir tous les ingrédients pour permettre à la Communauté de communes d'évoluer et de se moderniser.

Cette évolution est passée par la mise en place d'outils de contrôle financier ainsi que par la rationalisation de nos achats.

L'acquisition d'outils (matériel informatique, logiciels, téléphonie...) et la généralisation des procédures dématérialisées, ont également permis de moderniser et de sécuriser les données, tout en allégeant les procédures.

La montée en compétence du pôle patrimoine fut nécessaire, avec la constitution d'une équipe espaces verts permettant de prendre en pleine gestion nos espaces. Le patrimoine assure aussi l'entretien et la rénovation de nos équipements. L'audit sur l'éclairage public des zones d'activités économique est terminé et donnera lieu prochainement à des travaux.

Des études ont été lancées pour la rénovation, notamment énergétique, de nos bâtiments et nous avons installé des bornes de recharge électrique, afin de renouveler notre flotte automobile au profit de véhicules propres.

Les projets sont nombreux mais nous devons aussi maîtriser nos dépenses. Nous travaillons désormais avec des prospectives à court, moyen, et long terme et recherchons activement toutes les subventions possibles pour financer nos actions.

SR : Le troisième défi prend sa source dans les priorités du mandat. Citons notamment le développement économique, avec une action forte en matière d'accueil de nouvelles entreprises, mais aussi d'accompagnement des structures existantes dans leur développement. L'urgence climatique doit également être prise en compte : la problématique environnementale et l'objectif de non-artificialisation sont prégnants et ces enjeux sont transversaux, car ils irriguent l'ensemble de nos compétences. Enfin, la thématique des mobilités est cruciale. Nous devons poursuivre la réflexion sur les nouveaux modes de déplacement, plus vertueux pour l'environnement.

Enfin et c'est primordial, notre proximité de l'Île-de-France engendre une évolution de notre démographie. Nous devons nous donner les moyens d'accueillir de nouveaux habitants en leur offrant des équipements et des services sans perdre de vue le caractère rural de notre territoire auquel les élus sont attachés. Ainsi, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a opté pour un développement raisonné de notre territoire.

À la moitié du mandat, pouvez-vous essayer de synthétiser ce qu'est la CC Thelloise aujourd'hui ?

JP : Une Communauté de communes moderne et dynamique pour faire face aux enjeux actuels et à venir.

SR : Une entité au service de ses habitants et des 41 communes du territoire.

Quels sont les enjeux pour la collectivité d'ici 2026 ?

SR : Nous finalisons nos documents de planification, qu'il s'agisse du Schéma de Cohérence Territoriale, du Plan Communal Air Énergie Territorial ou du Plan de Mobilité Simplifié, pour passer du stade de la « planification » à celui de « l'action ». En fin de mandat, ces outils devront bien entendu faire l'objet d'une évaluation.

Sur la question des mobilités, notre objectif principal est la réduction des gaz à effet de serre sur notre territoire, très fortement soumis aux migrations pendulaires. Une étude opérationnelle va nous permettre de mettre en place un maillage de voies douces et un plan pluriannuel d'investissement correspondant, pour permettre de financer dans le temps ces actions.

Nous allons travailler sur les mobilités partagées, comme l'autopartage et le covoiturage et réfléchir à une nouvelle évolution de notre Pass Thelle Bus.

Nous poursuivrons aussi l'accompagnement initié à destination des communes et le renforcerons avec une vraie offre de services (instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme, formations, ingénierie sur les projets...).

Nous nous positionnons en coordonnateur des groupements de commande, pour décharger les communes de certaines démarches et leur permettre de faire des économies d'échelle grâce à la mutualisation.

JP : Cette mutualisation permet vraiment « d'aller plus loin ». À ce niveau, l'exemple type est le Plan Intercommunal de Sauvegarde, qui sera élaboré avant la fin du mandat.

Nous allons également devoir répondre aux enjeux réglementaires qui s'imposent, notamment en matière énergétique, par la création de nouvelles bornes de recharge électrique implantées sur nos sites ou encore les différentes rénovations, qui permettront à nos équipements d'être moins énergivores et de mieux répondre au besoin des utilisateurs.

SR : Pour finir, évoquons les obligations en matière de biodéchets. L'obligation du tri à la source nous encourage à poursuivre nos actions de sensibilisation à la réduction des déchets, mais aussi à aller au-delà de notre action de vente de composteurs.

Il nous faudra notamment anticiper les éventuelles évolutions rendant obligatoire la mise en place d'une collecte des bio-déchets, en réalisant des études préalables et en analysant les prérequis techniques.



Jérôme PRZYBYLEK
Directeur Général Adjoint

Réalisé

Aménagement du territoire, habitat/ Transition écologique

« Promouvoir un développement
raisonné du territoire »

- Définition du Projet de territoire
- Mise en service de l'aire d'accueil pour les gens du voyage
- Mise en place du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)
- Formations «urbanisme» aux secrétaires de mairie
- Création de la conférence Intercommunale du logement

Déchets : Prévention, Gestion & valorisation

« Bien trier pour réduire ses déchets
et favoriser leur réemploi »

- Partenariat avec la Ligue contre le cancer pour la collecte du verre en bornes d'apport volontaire
- Mise en place de subventions pour l'achat de broyeurs
- Biodéchets - vente de composteurs aux habitants

Développement économique/Attractivité

« Accompagner nos entreprises dans leur
développement et en accueillir de nouvelles »

- Aménagement d'une nouvelle zone d'activité à Neuilly-en-Thelle
- Consolidation des partenariats avec les chambres consulaires
- Visites d'entreprises, ateliers et « Rendez-vous » thématiques de l'entreprise
- Plaquette de présentation de l'offre de services et voeux aux entrepreneurs

Information & communication

« Pour un service public de proximité
et de qualité »

- Déploiement de la télé-alerte
- Refonte du site internet et développement des réseaux sociaux
- Création et diffusion de 4 Thelloise Mag par an

Mobilités

« De nouvelles solutions pour
se déplacer de manière plus écologique »

- Mise en service de la ligne urbaine de Chambly
- Extension du service interurbain du Pass Thelle Bus
- Prise de compétence partielle pour la création de voies douces



En cours

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Plan Local de l'Habitat (PLH)
- Plan Communal Air Énergie Territorial (PCAET)
- Création d'une grille de cotation du logement social

- Renouvellement de la flotte de camions de collecte des déchets (biocarburant)
- Caractérisation des ordures ménagères : tri
- Mise en place de formations compostage à destination des habitants

- Commercialisation des terrains encore disponibles à Noailles
- Études relatives à la réalisation de nouvelles zones d'activité économique (ZAE)

- Retransmission en direct des conseils communautaires
- Renouvellement des panneaux d'entrée de territoire

- Élaboration du Plan de Mobilité Simplifié (PMS)
- Création de 3 voies douces
- Renouvellement du marché d'entretien et de revêtement de voirie
- Étude pour la réalisation du barreau routier de contournement à Noailles

Prochainement

- Réalisation du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)
- Création d'un observatoire du foncier
- Mise en place d'un guichet unique pour la demande de logement social

- Renouvellement des bornes à verre et de leur signalétique
- Implantation des nouveaux « points verre »
- Sensibilisation au tri pour réduire le tonnage de déchets
- Mise en place de subventions pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie

- Renouvellement de la signalétique dans nos zones d'activité économique (ZAE)
- Travaux et commercialisation de nouvelles ZAE
- Développement des partenariats avec les structures en charge de l'emploi pour accompagner au recrutement
- Création d'un service de 1^{er} accueil des porteurs de projet pour la création d'entreprise

- Création d'un Espace France Services multi-sites pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives
- Mise en place d'un Guichet unique pour la demande de logement social

- Mise en place des actions du PMS (Plan de Mobilité Simplifié)
- Développement des mobilités partagées et évolution du Pass Thelle Bus
- Création d'un schéma directeur pour l'aménagement de liaisons douces
- Création d'un barreau routier de contournement à Noailles



Réalisé

Numérique

« Contribuer au développement du Très Haut Débit et lutter contre la fracture numérique »

Déploiement de la télé-alerte
Modernisation des outils numériques de la CCT (logiciels et matériels)
Mise en conformité RGPD (règlement général sur la protection des données)
Financement de la phase 1 du déploiement du Très Haut Débit (THD)

Patrimoine

« Entretien, moderniser et renouveler les équipements pour les rendre moins énergivores »

Travaux d'entretien des gymnases des collèges
Entretien des espaces verts des ZAE (zones d'activité économique) et création de carrés biodiversité
Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques au siège
Nettoyage et balayage des voiries

Petite enfance

« Offrir aux familles des modes de garde adaptés »

Ouverture du site dédié de Puiseux-le-Hauberger
Renforcement des services des Haltes Garderies Itinérantes
Évolution des missions du Relais Petite Enfance (RPE)
Mise en place et pilotage de la Convention Territoriale Globale (CTG) en lien avec la CAF et les communes

Ressource en eau

« Entretien et rénover le patrimoine et promouvoir une utilisation responsable de l'eau »

Harmonisation à la baisse des tarifs de l'eau consécutive à la nouvelle délégation de service public
Mise en place d'un Schéma Directeur d'Assainissement et d'un plan pluriannuel d'investissement correspondant
Rénovation et entretien des stations d'épuration et réseaux

Tourisme

« Valoriser les atouts de notre territoire »

Candidature retenue pour la réponse à l'appel à projets « Destination France »



En cours

Poursuite du recensement et financement des prises Très Haut débit pour le compte du SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit)
Actions en matière de sobriété numérique (arborescence des serveurs, diminution des courriels...)

Travaux de rénovation et d'extension du siège de la CC Thelloise
Renouvellement de la flotte automobile (véhicules propres) de la CC Thelloise
Modernisation de l'éclairage public des ZAE

Projet culturel et résidence artistique du jeune enfant
Ateliers à destination des assistant(e)s maternelles et parents-enfants
Participation aux dispositifs nationaux (Semaine de la Petite Enfance)
Mise en place d'actions dans le cadre de la CTG pour le volet petite enfance

Développement des classes d'eau à destination des scolaires et des élus
Travaux de rénovation des réseaux

Étude de diagnostic touristique sur le territoire, financée dans le cadre de «Destination France»

Prochainement

E-administration : Création d'un Espace France Services pour faciliter les démarches en ligne
Poursuite de l'extension du réseau THD

Études pour la rénovation et l'extension des gymnases des collèges
Rénovation, extension et agrandissement de la piscine Aquathelle
Mise en valeur des espaces verts des ZAE

Renouvellement de l'agrément du Relais Petite Enfance pour les 3 prochaines années
Évaluer et travailler au renouvellement de la CTG
Positionner la CC Thelloise en tant que coordonateur de la politique petite enfance sur le territoire

Prise de compétence «Eau potable»
Poursuite de la rénovation des réseaux
Étude pour la réutilisation des eaux usées assainies en sortie de certaines stations d'épuration.

Réalisation d'un guide touristique et d'un guide des chemins de randonnée
Accompagnement accru des porteurs de projet autour des lieux touristiques



Communauté de communes Thelloise

7 avenue de l'Europe · 60530 Neuilly-en-Thelle · Tél. 03.44.26.99.50 · Fax. 03.44.26.99.77

 thelloise.fr

 [thelloise](https://www.facebook.com/thelloise)

 [cc_thelloise](https://www.instagram.com/cc_thelloise)